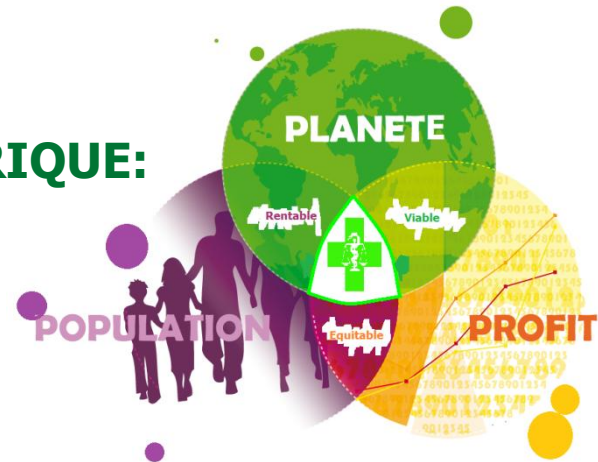
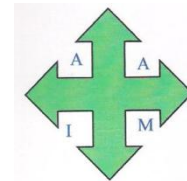




**«RESPONSABILITE SOCIETALE DES INDUSTRIES DU MEDICAMENT ET  
CRÉATION DE LA VALEUR PARTAGÉE  
DANS LE SECTEUR DE LA SANTÉ EN AFRIQUE:  
CAS DU CAMEROUN»**



**Dr. Gisèle ETAME, Présidente de l'Association Africaine des Industries du Médicament**  
**Roméo Clovis GUINSOM, Coordinateur de l'étude**  
**Thierry TENE, Directeur de l'Institut Afrique**



## NOTE DE CADRAGE



Dans le cadre de leurs stratégies de renforcement des capacités des entreprises camerounaises et de promotion d'un accès aux médicaments de qualité pour le plus grand nombre, l'**Association Africaine des Industries du Médicament** (AAIM), et l'**Institut Afrique RSE** (IARSE) ont mené une étude dans la filière du médicament au Cameroun.

# POUR UN ACCES AUX MEDICAMENTS POUR TOUS



L'essor socio-économique de toute société est tributaire d'un système de santé inclusif et bénéfique pour l'ensemble de sa population. Cet effort exige une prise de conscience par toutes les parties prenantes (ONG, Etats, Institutions, centres de santé, industries pharmaceutiques, etc.) de leurs responsabilités sociétales au regard des conséquences qu'un système de santé partial peut avoir sur l'équilibre économique, social et environnemental à l'échelle des territoires.

Un accès pour tous aux médicaments de qualité exige aux principaux acteurs de la chaîne de valeur de la santé, de redéfinir un business modèle devant opérer une rupture avec des stratégies créatrices de valeurs inégalement redistribuées.

Les entreprises dans le cadre de stratégies durables, les politiques publiques dans une démarche incitative, les ONG dans une logique de contestation-proposition ainsi que les individus, se doivent de s'impliquer dans un processus consensuel devant motiver l'implémentation de la RSE, préalable à la création de la valeur partagée par les acteurs de la santé.

# DEFINITION DE LA RESPONSABILITE SOCIETALE DES ENTREPRISES (RSE)



D'après la norme ISO 26000, la Responsabilité Sociétale d'une Organisation est la responsabilité de celle-ci vis à vis de l'impact de ses décisions et de ses activités sur la société et sur l'environnement se traduisant par un comportement transparent et éthique qui :

- Contribue au développement durable y compris à la santé et au bien être de la société
- Prend en compte les attentes des parties prenantes
- Respecte les lois en vigueur et qui est en accord avec les normes internationales de comportement et
- Est intégré dans l'ensemble de l'organisation et mis en œuvre dans ses relations au sein de la sphère d'influence

# DEFINITION DE LA RESPONSABILITE SOCIETALE DES ENTREPRISES (RSE)



Dans la pratique, la RSE s'articule autour de sept questions centrales :

- Gouvernance
- Droits de l'Homme
- Relations et conditions de travail
- Environnement
- Loyauté des pratiques
- Questions relations aux consommateurs
- Communautés et développement local



Selon **Michael E. Porter** et **Mark R. Kramer (2011)** la création de la **valeur partagée** désigne:

L'ensemble des politiques et pratiques de gestion qui améliorent la compétitivité d'une entreprise tout en améliorant les conditions économiques et sociales dans les communautés au sein desquelles elle opère.

Elle exige une redéfinition des business modèles à trois niveaux:

- **Reconcevoir les produits et les marchés**
- **Redéfinir la productivité dans la chaîne de valeur**
- **Favoriser le développement des clusters**

Cette conception du ***capitalisme du futur*** se distinguerait de la **RSE**, qui selon ces auteurs, s'écarte du cœur de métier de l'entreprise.



L'essor de l'économie africaine passera surtout par un tissu industriel dense. Créer de la ***valeur partagée*** au sein des territoires ne suppose plus d'en faire un comptoir pour l'exportation des matières premières et l'importation des produits finis.

Les organisations doivent surtout :

- Transformer le secteur informel,
- Développer les projets à forte valeur ajoutée sociale (accès durable aux produits et services de base, amélioration des conditions de vie des populations, etc.) favorisant l'économie,
- Se projeter sur le long terme avec des rapports socio économiques durables,
- Répartir de manière juste et à tous les niveaux de la chaîne, les valeurs créées ou générées
- Maîtriser et réduire leurs externalités négatives





- Plus de 70 % des camerounais s'approvisionnent en médicaments de la rue <sup>1</sup>
- Difficultés pour les pouvoirs publics et autres organismes internationaux (MINSANTE, OMS, INTERPOL) à mettre fin au commerce des médicaments de la rue
- Le secteur des médicaments représente 18,13 % de la contrefaçon au Cameroun <sup>2</sup>
- Une production locale très peu compétitive
- Un secteur informel en plein essor
- Une réelle difficulté pour les parties prenantes de la santé, à définir une stratégie durable pour un accès aux médicaments de qualité pour le plus grand nombre

---

<sup>1</sup>- Association Camerounaise du Bien Être (2012)

<sup>2</sup>- Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement technologique (Etude Minmidt, 2013).



**Nous nous sommes principalement intéressés aux producteurs locaux de médicaments du secteur formel et aux détaillants de l'informel (plus convoités que ceux du secteur formel).**

La démarche méthodologique a été structurée autour de deux étapes principales:

- L'administration des questionnaires aux industriels locaux avec pour objectifs la compréhension de leurs pratiques RSE et les relations avec d'autres organisations dans le cadre de leurs activités
- L'administration des questionnaires et des échanges avec les acteurs de l'informel; l'objectif étant la compréhension des facteurs clés de leur réussite et les interrelations avec le secteur formel

**Si l'étude ne peut être généralisée à l'échelle nationale, les données recueillies reflètent la réalité dans la région du Littoral; plus précisément dans la ville de Douala, capitale économique du Cameroun.**



Il s'agit de proposer aux industriels du médicament et à l'ensemble des autres Parties Prenantes de la filière de la santé, une stratégie susceptible de faciliter l'accès aux médicaments de qualité pour le plus grand nombre.

**Précisément:**

- Redéfinir une cartographie des parties prenantes à prendre en compte dans la stratégie RSE des acteurs de la santé au Cameroun
- Proposer une stratégie de création de la valeur dans le secteur de la santé devant intégrer tous les acteurs du tissu économique local
- Proposer des financements innovants pour faciliter l'accès aux médicaments à toutes les Parties Prenantes



## Sélection des entreprises devant participer à l'étude

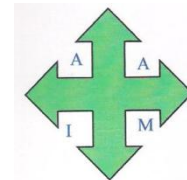
Dans le cadre de cette étude, nous avons administré nos questionnaires aux membres de **l'Association Africaine des Industries du Médicament (AAIM)**.

Des huit (08) questionnaires transmis, deux (02) nous ont été retournés.



**Structuré autour de trois parties, Le questionnaire à destination des industriels locaux du médicament comportait dix (10) questions se rapportant à:**

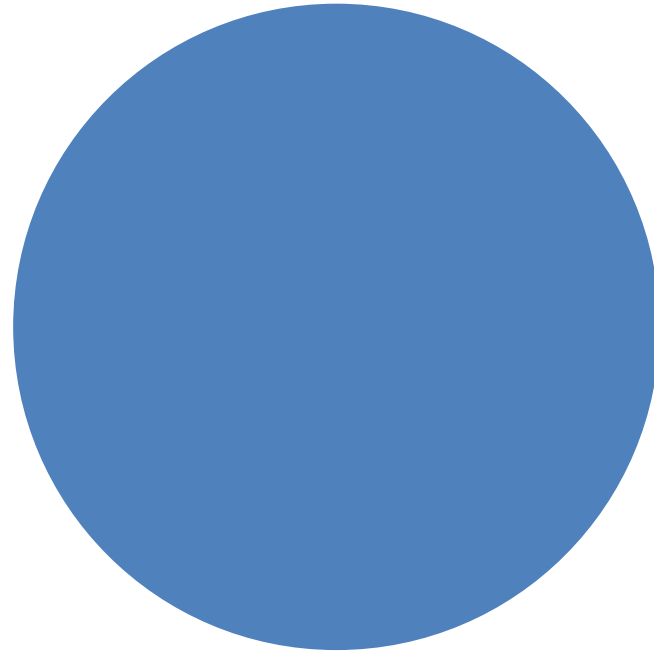
- La connaissance de la RSE et les difficultés liées à son implémentation au sein de leurs entreprises
- La maîtrise des contextes législatifs local et global
- L'implication de l'entreprise avec certaines Parties Prenantes dans les projets liés à leur activité, principalement la vente et la promotion de l'accès aux médicaments de qualité pour tous.



# RESULTATS DE L'ENQUETE AUPRES DE L'ASSOCIATION AFRICAINNE DES INDUSTRIES DU MÉDICAMENT (AAIM)



**Q.1- L'entreprise a-t-elle un service de développement Durable/ de Responsabilité Sociétale des Entreprises ?**

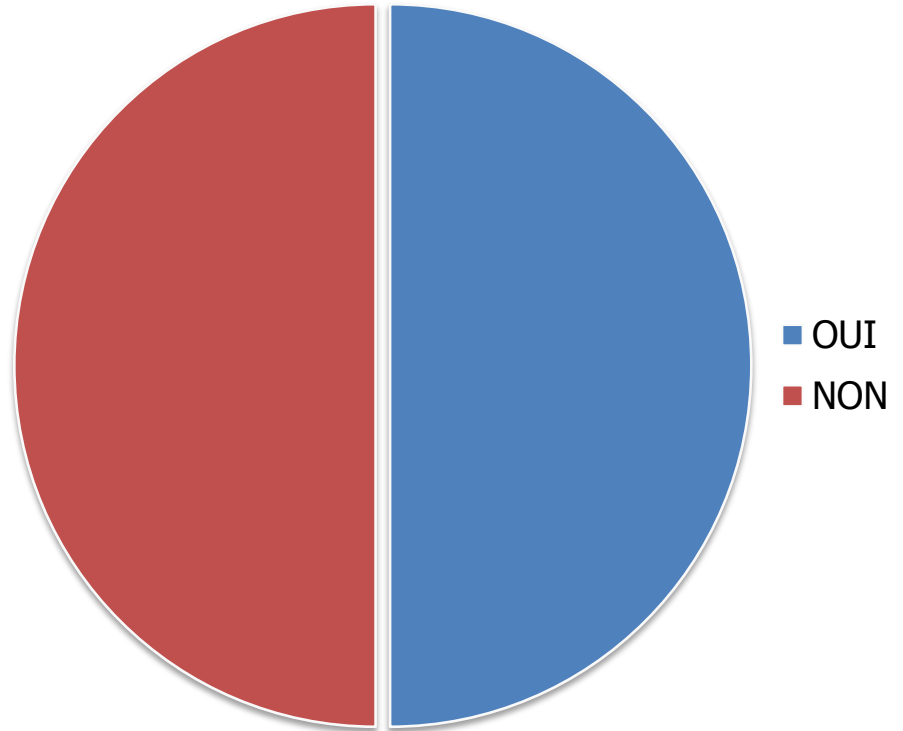


■ NON  
■ OUI

**Aucun des deux producteurs interrogés ne possède un service RSE ou DD.**



**Q.2- L'entreprise a-t-elle déjà collaboré avec quelques principaux acteurs du secteur de la santé (OMS, MINSANTE, Centres de santé, pharmacies, etc.) dans la stratégie globale d'accès aux médicaments de qualité pour le plus grand nombre ?**



**Un seul des deux producteurs a travaillé avec d'autres acteurs du secteur de la santé, notamment pour des campagnes de lutte contre les médicaments de la rue et de mauvaise qualité.**





### **Q.3- Quelles sont les principales obligations légales (imposées à l'échelle mondiale et celles propres au contexte camerounais) de l'industrie du médicament ?**

Les obligations évoquées sont exclusivement liées à **l'environnement** (pollution, nuisance, etc.) et **l'approvisionnement** (éviter les ruptures de stocks)

**Aucune mention n'a été faite des questions de gouvernance** (bonnes pratiques professionnelles en relation avec les clients internes et externes aussi bien locaux qu'étrangers).



**Q.4- Pour la mise en œuvre de la RSE dans les entreprises de médicaments au Cameroun, quels sont les principaux obstacles ?**

**1- L'absence de politiques publiques incitatives**

**2- La complexité de la démarche**

3- L'absence de ressources humaines

4- Le coût élevé des projets

**Les principales causes évoquées restent l'absence de politiques publiques incitatives et la complexité de la démarche (RSE)**



**Q.5- Dans le cadre d'une stratégie de RSE, veuillez classer les Parties Prenantes dans l'ordre d'importance:**

**1- Les salariés**

**2- Les créanciers**

3- Les pouvoirs publics et les consommateurs finaux

4- Les partenaires commerciaux

5- La société / communautés locales

**Si ces producteurs de médicaments s'engageaient dans une démarche RSE, les salariés seraient la principale Partie Prenante.**



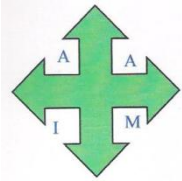
**Q.6- Quelles sont vos suggestions selon les Parties Prenantes suivantes dans la lutte pour l'assainissement de la filière du médicament au Cameroun? (1/2)**

PARTIES PRENANTES	ATTENTES DES INDUSTRIELS DU MÉDICAMENT
<p><b>LES POUVOIRS PUBLICS</b> (MINSANTE, DOUANE, MINCOMMERCE...)</p>	<p><b>MINSANTE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Impliquer tous les acteurs dans la lutte contre les médicaments de la rue,</li> <li>- Renforcer la bonne gouvernance dans la filière,</li> <li>- Intensifier la sensibilisation de l'ensemble des acteurs,</li> <li>- Assurer un ravitaillement sans interruption à l'échelle nationale (cause de l'expansion des médicaments de la rue)</li> </ul> <p><b>DOUANE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Respecter et appliquer les textes portant exonération sur les médicaments et intrants pharmaceutiques</li> </ul> <p><b>MINCOMMERCE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer les contrôles d'agrément</li> </ul>



**Q.6- Quelles sont vos suggestions selon les Parties Prenantes suivantes dans la lutte pour l'assainissement de la filière du médicament au Cameroun? (2/2)**

<b>PARTIES PRENANTES</b>	<b>ATTENTES DES INDUSTRIELS DU MÉDICAMENT</b>
<b>LES INDUSTRIELS</b>	- Eviter les individualismes dans les initiatives visant à assainir le secteur
<b>LES CLIENTS GROSSISTES</b> (pharmacies, hôpitaux, patients, etc.)	- Valoriser la production locale - Appuyer les efforts de sensibilisation des populations contre les médicaments de la rue
<b>LES PATIENTS</b>	- Promouvoir la consommation locale - S'approvisionner auprès des professionnels de la santé



**Q.7- Quelles difficultés rencontrez-vous dans l'implémentation de vos pratiques RSE ?**

**Les (deux) entreprises ont reconnu n'avoir pas initié de pratique RSE.**



## Q.8- Selon vous, comment votre entreprise considère-t-elle la RSE ?

- 1- Processus volontaire de prise en compte de facteurs sociaux et environnementaux
- 2- Processus d'amélioration de la performance par la prise en compte de facteurs socio-environnementaux et Ensemble de processus de collaboration avec les Parties Prenantes de l'entreprise
- 3- Ensemble d'obligations légales et prise de compte des facteurs socio-environnementaux

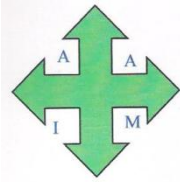


## Q.9- Quels sont selon vous les intérêts majeurs liés au développement de la RSE pour une entreprise du médicament ?

- 1- Motiver et impliquer les salariés
- 2- Attirer les investisseurs
- 3- Améliorer l'image de l'entreprise et attirer les meilleures Compétences
- 4- Augmenter le Chiffre d'affaire

**Pour tous les répondants, la RSE a un intérêt principal pour l'amélioration des relations et conditions de travail et l'attrait des investisseurs.**





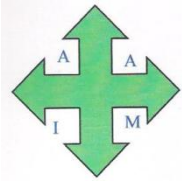
## **Q.10- Selon vous, qui doit être en charge de l'encadrement normatif de la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise**

- 1- Les branches ou associations professionnelles
- 2- Les entreprises au niveau individuel
- 3- Une agence administrative indépendante
- 4- L'Etat
- 5- Les organisations internationales

**Les producteurs de médicaments sont favorables à un encadrement normatif des organisations privées et locales.**



- On note une inexistence d'un Service/Direction RSE ou Développement Durable chez les producteurs locaux de médicaments.
- Bien que convaincus de l'impact positif de la RSE comme levier de performance socio économique (*mobilisation des salariés, attrait pour les investisseurs, augmentation du chiffre d'affaire*), ils la considèrent plus comme une démarche volontaire moins qu'un ensemble d'obligations légales. La conséquence qui en découle directement est leur volonté d'avoir un encadrement normatif des organisations locales et privées plutôt que celui contraignant de l'Etat et / ou des organismes internationaux.
- Selon ces entreprises, l'implémentation d'une démarche RSE aura pour partie prenante principale les salariés.
- Ils considèrent la RSE comme un outil d'attractivité des investisseurs.
- Dans le cadre des mesures visant à assainir la filière du médicament, les entreprises recommandent la valorisation de la production locale, le respect de la législation en vigueur dans le secteur et le renforcement de la communication / sensibilisation auprès des populations en particulier.



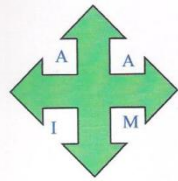
# RESULTATS DE L'ENQUETE AUPRES DES VENDEURS DE L'INFORMEL



**Au cours de cette étape, 58 questionnaires ont été administrés.**

**Cartographie des zones d'enquête (Ville de Douala):**

- **Ancien gazon** (face lycée de New-Bell, 33 questionnaires administrés)
- **Ndokoti** (13 questionnaires administrés)
- **Marché PK 14** et **Logbessou** (11 questionnaires administrés)
- **Nouveau gazon** (300 mètres de l'ancien gazon, 1 questionnaire administré).

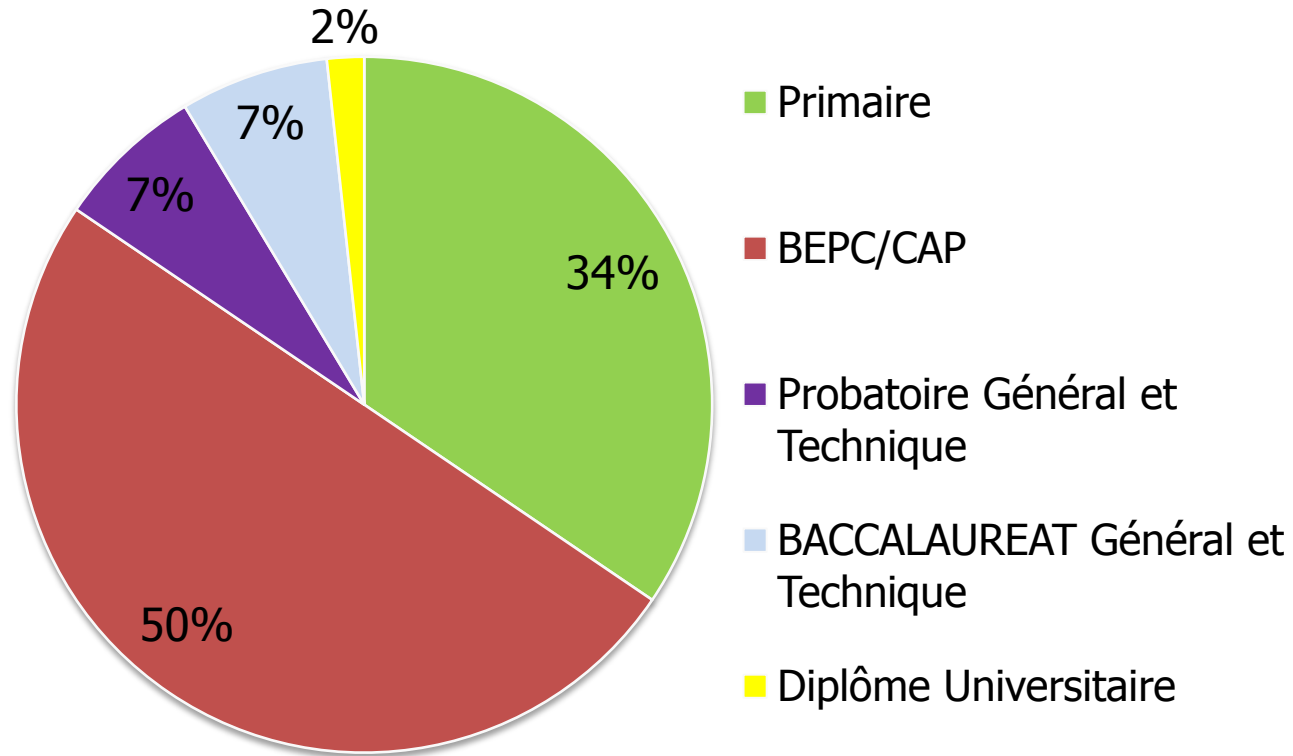


**Structuré autour de deux parties, Le questionnaire à destination des vendeurs de l'informel comportait sept (07) questions se rapportant à:**

- Les connaissances en médecine
- La connaissance de la chaîne d'approvisionnement et des:
  - Réseaux d'approvisionnement
  - Facteurs de réussite de cette activité
- Les relations avec le secteur formel



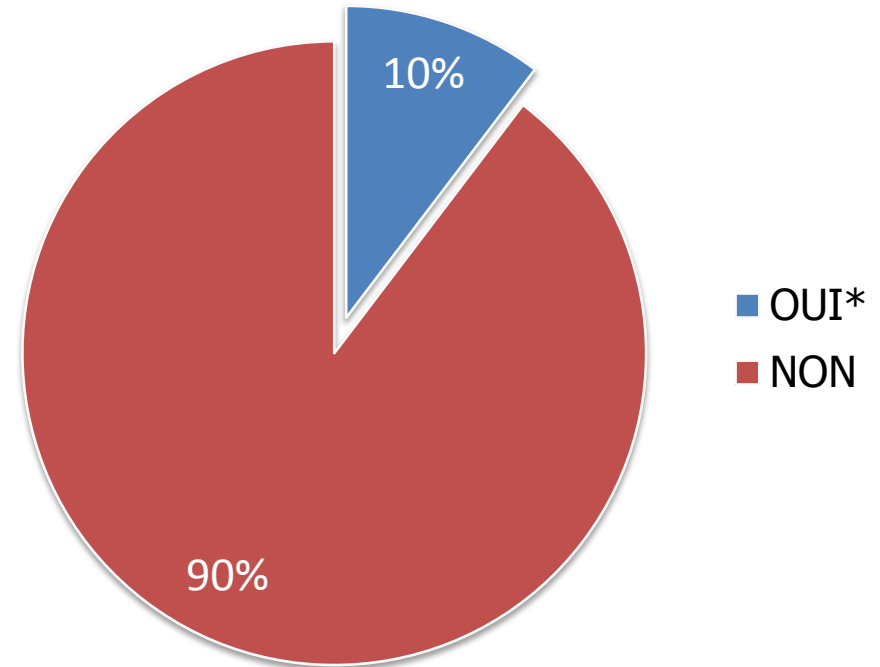
### Q.1- Quelle est votre niveau d'étude?



**2 % (une seule personne ) possède un diplôme universitaire (BTS) tandis que 84 % possède tout au plus un BEPC /CAP.**



**Q.2- Avez-vous reçu une formation quelconque dans le domaine médical ? (si oui préciser)**

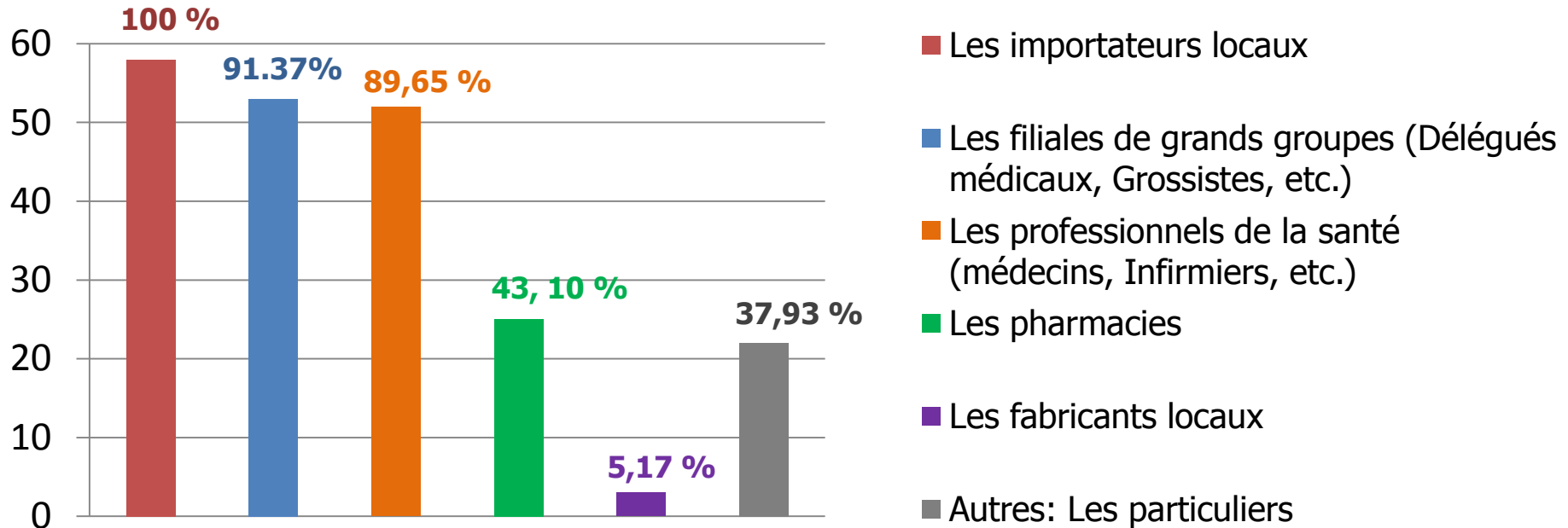


**90 % des vendeurs de l'informel du médicament n'ont pas de formation en lien avec la médecine.**

- \* Dans l'échantillon de l'enquête:**
- 02 Aides-soignants,
  - 03 Infirmiers Diplômés d'Etat,
  - 01 Assistante de laboratoire



### Q.3- Classez vos fournisseurs dans l'ordre d'importance



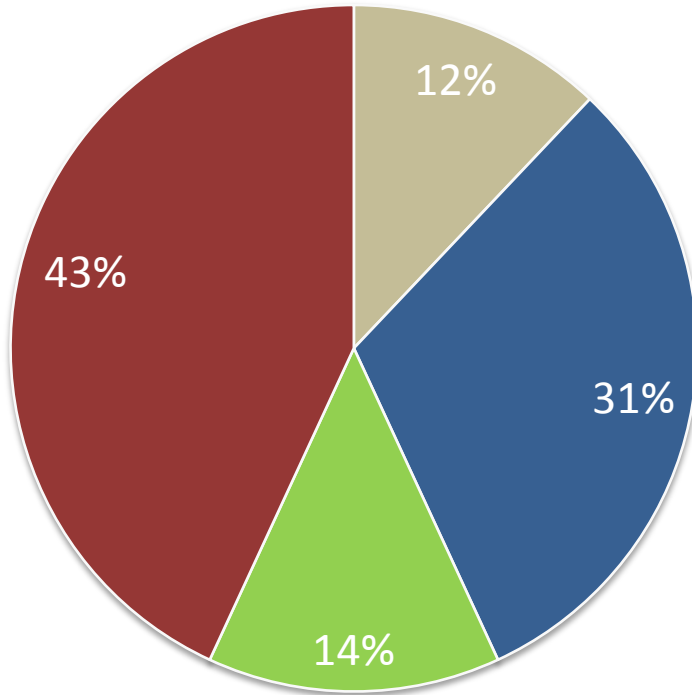
**Le marché de l'informel est approvisionné par les professionnels de la santé. De plus, ces médicaments proviennent essentiellement de l'extérieur du pays.**

- Lors de notre premier passage au marché de PK 14, deux infirmières (IDE) se sont approvisionnées chez un vendeur que nous questionnions
- Les producteurs locaux restent inconnus de plusieurs vendeurs. Seul CINPHARM (ex Rhône-Poulenc), a pu être identifié par plus d'une dizaine d'entre eux
- Les produits retrouvés sur les étalages sont pour la plus part des Génériques venus de l'Inde, de l'Asie, et du Nigéria voisin (ce dernier détiendrait le record de faux médicaments).





## Q.4- Pourquoi avez-vous choisi de rester dans l'informel ?

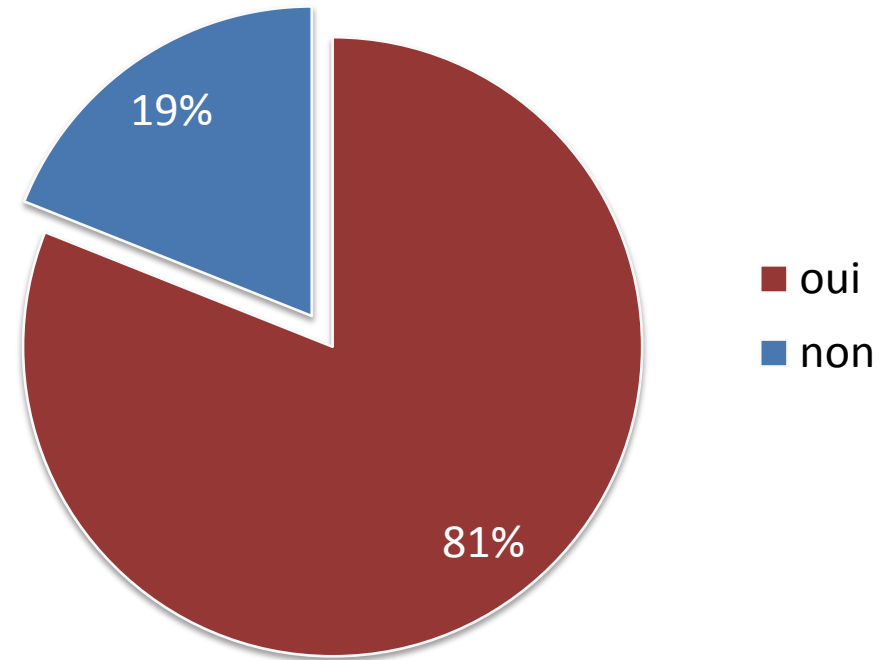


- Par manque de qualification(s) (formation adéquate)
- Par opportunisme (absence de mesures répressives sérieuses de la part des institutions)
- A cause de l'absence de mesures d'encadrement de votre secteur (stratégie, politique d'insertion dans le secteur formel)
- Vous y trouvez votre compte (cela ne vous pose pas de problème)

**Le secteur informel de la vente des médicaments persiste du fait du chômage et surtout de la faiblesse des mesures de répression de la part des pouvoirs publics. Il représente de ce fait une opportunité économique pour ces acteurs.**



**Q.5- Etes-vous favorable à votre insertion dans le secteur formel de la santé au Cameroun (commerce des produits pharmaceutiques) ?**



**Malgré l'absence de formation, plus de 80 % des vendeurs ont manifesté leur intérêt pour leur insertion (financement, reconnaissance de leur statut, formalisation de leur métier) dans le circuit formel de la filière.**



**Q.6- Qu'est ce qui selon vous justifie l'inefficacité des mesures prises par les autorités et les organismes internationaux dans la lutte contre les médicaments de la rue (classer dans l'ordre)?**

1- La corruption

2- L'inefficacité et le laxisme des systèmes de contrôle douaniers

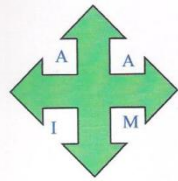
3- Le coût très abordable des produits que vous offrez aux patients

**La corruption reste la principale cause de la pérennité du commerce des médicaments de la rue.**



**Q.7- Quelles mesures prises par les acteurs suivants peuvent selon vous faciliter votre intégration professionnelle dans la chaîne de commercialisation des médicaments au Cameroun ?**

<b>INSTITUTIONS</b>	<b>MESURES SOUHAITEES</b>
<b>1- LE MINISTERE DE LA SANTE</b>	Encadrer le secteur à travers la répartition de certains segments de produit (consommables médicaux les moins sensibles, valider les acquis)
<b>2- LE MINISTERE DU COMMERCE</b>	Reconnaitre notre métier et son apport pour les personnes à faibles revenus
<b>3- LA DOUANE</b>	.....
<b>4- LES FOURNISSEURS</b>	.....
<b>5- LES PHARMACIES</b>	Formaliser nos relations professionnelles
<b>6- LES REVENDEURS (vous même)</b>	Vendre exclusivement sous ordonnance Apprendre à conserver nos produits



**Les professionnels de la santé à tous les niveaux, ravitaillent le secteur de l'informel**

**Le commerce des médicaments de la rue est tenu par des personnes n'ayant aucune notion de médecine**

**Ce marché est approvisionné essentiellement par les importateurs locaux et les grands laboratoires**

**Le commerce des médicaments de la rue doit son essor à la corruption, la pression de la demande et le laxisme des autorités publiques**

**La production formelle locale (quasi inconnue) représente moins de 10 % du marché de l'informel**

**Pour leur insertion dans le secteur de la santé, les vendeurs de l'informel suggèrent d'être recasés dans le segment des consommables médicaux dits « faciles à manipuler » ou « non sensibles » (seringues, sparadraps, etc.)**



## CONCLUSION GÉNÉRALE

# SUGGESTIONS POUR UNE CREATION DE LA VALEUR PARTAGEE PAR LES INDUSTRIELS DU MEDICAMENT AU CAMEROUN



Dans le cadre de cette stratégie, les acteurs de la santé devraient s'appuyer sur les éléments principaux de la chaîne de valeur:

- **Production**
- **Logistique externe (distribution)**
- **Vente**
- **Services**

# SUGGESTIONS POUR UNE CREATION DE LA VALEUR PARTAGEE PAR LES INDUSTRIELS DU MEDICAMENT AU CAMEROUN



- **La définition d'une stratégie globale de RSE dans le secteur de la santé, imposable à l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur** (producteurs, grossistes, acteurs de la logistique, pharmaciens, médecins, hôpitaux, etc.)
- **L'implication forte des pouvoirs publics**
- **La nécessité pour les producteurs locaux de passer de la productivité routinière à la compétitivité**



# SUGGESTIONS POUR UNE CREATION DE LA VALEUR PARTAGEE PAR LES INDUSTRIELS DU MEDICAMENT AU CAMEROUN



- **L'élargissement de la cartographie des Parties Prenantes à d'autres secteurs clés de l'économie (téléphonie, agro-alimentaire, industries extractives, établissements de micro finance, etc.) pour trouver des financements innovants**
- **Augmenter le taux de préférence d'achat pour la production locale (aujourd'hui autour de 15 %)\* dans les appels d'offres**
- **Réduire les importations dans l'optique d'encourager les industries locales et les laboratoires de grands groupes à produire sur place**

---

\*Réseaux Médicaments et Développements, mai 2011.